



Réunion des Présidents de clubs et du CA du 4 Avril 2019 à Coutances

Absent excusé:
JP Serventi

Absent :
Hubert Pottier

G.Levavasseur remercie tous les présidents de clubs pour leur présence et tous les arbitres qui se sont déplacés pour essayer les nouvelles tenues. Il signale que le Comité Régional offre un polo à tous les arbitres qui vont participer à la Coupe de France en Aout 2019 .Le club de Coutances ne peut pas prendre en charge cet achat car n'a pas eu la subvention espérée.

Point sur les licences

851 licenciés à ce jour. Soit -28 par rapport à l'année dernière. Il y a encore des licences découvertes à prévoir pour certains clubs (environ 8).

Informations

Le championnat par équipes de clubs qui a lieu à Les Pieux, a été un succès avec le nouveau timing .Il faudra affiner les tableaux de poules et les points de classement.

Le championnat départemental beursault aura lieu à Argences.

Coupe de France à Coutances

Les archers inscrits en tir International devront faire 3 scores à 70m pour participer au Championnat de France dans le quota si non dans le quota coupe de France et les autres à 50m en tir National pour participer à la coupe de France à cette distances.

Il y aura des quotas pour chaque catégorie (cf. feuille en annexe).

Début des tirs le vendredi après midi pour les S2 sur blason de 122.Ce même jour il y aura potentiellement 400 archers qui s'entraîneront sur 50 cibles. Il faudra beaucoup d'arbitres.

Le samedi matin se sera au tour des Juniors des S1 et S3 de concourir en tir National sur blason de 122.

Le samedi après midi S1 et S3 en tir international et les S2 le dimanche matin.

Les finales auront lieu dimanche après midi.

Pour la saison prochaine, la Commission Sportive du Comité Régional envisage de créer une nouvelle compétition : le Championnat Régional par équipes de clubs qui regrouperait les vainqueurs de chaque département dans les 3 armes (classique, poulies et arc nu).la date prévue à ce jour serait la veille du Championnat Régional de tir en Salle jeunes soit le samedi 15 février et aurait lieu dans la Manche. Cette date est à préciser dans les jours à venir. Il faudra avancer la date des championnats par équipes de clubs à la fin janvier 2020(26 janvier à Coutances).

Gérard a questionné Xavier Veray DTN Adjoint charge de la vie sportive à la FFTA confirme les dates des championnats de France salle 2020 soir les jeunes le dernier week-end de février et début mars pour les adultes comme indiqué sur notre projet de calendrier donc le championnat régional jeunes aura lieu le 9 Février sachant qu'il faudra préciser à la commission sportive régionale que le championnat par club ne pourra avoir lieu la veille (voir peut être dans un autre club)

La commission jeunes et loisirs devra revoir le cahier des charges car il y a eu quelques dérives dans les dernières compétitions.

Calendrier salle 2019 /2020

A retenir : recyclage arbitre les 19 et 20 octobre 2019

Voir la feuille en annexe. Les clubs ont réussi à se positionner.

Toutes ces dates seront validées ou pas au mois de juin 2019 lors de la réunion du Comité Directeur du Comité Régional.

Formation/stage

Petit rappel, en 2019 il y aura 1 formation parcours : à Saint Lo le 1^{er} Mai.

Assemblée générale

Elle aura lieu à Montebourg le 24 janvier 2020 à 19h.

Compte rendu AG FFTA du 30 mars

G.Levasseur a assisté le 29 mars au séminaire des présidents de CD et a demandé de baisser le cout de la licence sans pratique mais seulement un département l'a suivi.

Par contre la saison prochaine les licences ne seront pas augmentées.

G.Levasseur a également participé à l'AG de la FFTA et a reçu quelques informations sur les nouvelles subventions.

C'est un nouvel organisme qui va les gérer. Le CNDS n'existera plus. Les thèmes ne sont pas encore définis, mais s'appuieront sur les clubs labellisés et joueront pour l'instruction des dossiers.

G.Levasseur demande que tous les présidents mettent à jour la feuille d'infrastructure du club.

Il rappelle qu'en 2020 les AG qui seront électives devront avoir lieu avant le 31 décembre pour l'AG de la FFTA si bien que pour les clubs, les AG devront avoir lieu après le 31 aout car la saison sportive se situe entre le 1^{er} septembre et le 31 aout de l'année suivante.

Pour certains clubs il faudra modifier les statuts et les homogéniser. Une AG extraordinaire sera peut être nécessaire si préciser dans les statuts .Les bureaux devront être élus pour 4 ans. Les jeunes de + de 16 ans peuvent être élus dans les bureaux avec autorisation parentale.

Prochainement sur internet, il y aura des statistiques pour chaque club (nbre de jeunes, renouvellement, etc). Il apparait que ce sont les jeunes licenciés (surtout les 11ans) qui renouvellent leur licence d'où l'intérêt de leur créer des créneaux horaires spécifiques.

L'année dernière, 300 enfants ont participé à l'ex Fédéral et 900 au tir Fita. Il en résulte qu'avec les nouvelles directives (il n'y a plus de tir Fédéral), le chiffre des jeunes devrait augmenter pour le Tir International.

Il y aura une chaine TV dédiée aux sports non médiatisés comme le Tir à L'arc, elle débutera d'ici fin aout.

Questions diverses

A.M Rotrou du club de Carentan pose la question à savoir pourquoi les jeunes en arcs nus dans les spécials jeunes sont classés avec les jeunes en arc classique. Sujet sera revu en commission « jeunes ».

L.Ouin nous informe qu'il quitte la région et remercie l'assemblée de l'avoir accompagné dans sa vie d'archer.

Fin de la réunion à 20H45

Le Président
Gérard LEVAVASSEUR

La Secrétaire
Françoise Legoupil